



Infra BAC



18 à 24 mois



Diplôme d'Etat de niveau 3*

N° de fiche : [RNCP4500](#)



**Nomenclature Européenne en vigueur depuis le 8 janvier 2019*



Voies d'accès :

En situation d'emploi



LYON

VALENCE



300 h de formation :

- Formation théorique (240h)
- Apports de la pratique (60h)



Tarif : Prise en charge de la formation par l'employeur

Contactez nos équipes pour plus d'informations

METIER

La professionnalisation des Assistants Familiaux s'inscrit dans le mouvement de réforme de la protection de l'enfance, dont la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 fixe les nouveaux buts et les nouvelles perspectives.

L'activité de ce travailleur social « s'insère dans un dispositif de protection de l'enfance, un dispositif médico-social ou un service d'accueil familial thérapeutique. L'Assistant Familial exerce sa profession comme salarié de personnes morales de droit public ou de personnes morales de droit privé [...]. L'assistant familial constitue, avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile, une famille d'accueil. » (Art. L. 421-2 du CASF).

OBJECTIFS

La formation préparant au diplôme d'Etat d'Assistant Familial a pour objectifs de :

- ▶ Travailler sur la posture éducative professionnelle de l'Assistant Familial dans le cadre d'une activité qui se déroule à dans son environnement et qui s'appuie sur les ressources de sa famille, devenant « famille d'accueil » pour l'enfant, l'adolescent, ou le jeune accueilli
- ▶ Développer la prise en compte des affects, et la prise de conscience de ce que la problématique de placement active chez l'Assistant Familial et chez les membres de la famille d'accueil.
- ▶ Etayer le positionnement professionnel qui passe par une connaissance du rôle de l'Assistant Familial, des droits et devoirs liés à sa fonction, et se son éthique.

COMPETENCES

Domaine de compétences 1 : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil

Domaine de compétences 2 : Accompagnement éducatif de l'enfant

Domaine de compétences 3 : Communication professionnelle

CERTIFICATION

A chaque domaine de formation est associé une épreuve certification. Chaque épreuve doit être validée séparément sans compensation des notes. Une épreuve est validée si le candidat obtient une note au moins égale à 10 sur 20.

L'examen du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial est organisé par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes (DRJSCS).

Retrouvez l'intégralité des informations de la formation sur notre site internet

METHODES & OUTILS PEDAGOGIQUES

- ▶ Repérage des connaissances des participants et de leurs questionnements,
- ▶ Jeux de rôle et mises en situation,
- ▶ Etudes de situations et partage des difficultés rencontrées,
- ▶ Echanges sur les expériences des stagiaires, sur leurs représentations,
- ▶ Valorisation de la parole comme outil d'expression, de compréhension : les différents niveaux de langage, les situations d'entretien,
- ▶ Supports audiovisuels, lectures de documents de référence,
- ▶ Apports théoriques s'appuyant sur la pratique des assistants familiaux en exercice.)

Check-list de l'inscription

Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site.

Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés

Dossier d'inscription à télécharger en ligne sur www.essse.fr

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :

SERVICE ADMISSION AU
04 78 83 40 88 ou admission@essse.fr